



Liberté
Égalité
Fraternité


Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/Lycée J. GRACQ)

Affaire suivie par :
Eric GUERINEAU,
Proviseur



Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Elèves et Parents d'élèves
du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 juin 2024

Objet : Inscription au lycée Julien GRACQ – rentrée 2024

- 2nde générale et technologique
- 2nde ou 1^{ère} Bac professionnel - ASSP
- 1^{ère} Bac général ou 1^{ère} Bac technologique - ST2S
- T^{erm} Bac général, technologique et professionnel

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande et suite à la commission d'affectation, nous avons le plaisir de vous informer que votre enfant est admis au lycée Julien GRACQ à la rentrée 2024.

Nous vous invitons à venir au lycée, pour procéder à son inscription le(s) :

- **le jeudi 27 juin 2024** de 14h à 18h30,
- **ou le vendredi 28 juin 2024** de 14h à 17h
- **ou le lundi 1^{er} juillet 2024** de 14h à 19h
- **ou le mardi 2 juillet 2024** de 14h à 19h
- **ou le mercredi 3 juillet 2024** de 13h à 17h30

munis des éléments cités au verso, permettant de constituer son dossier.

Les familles pourront visiter l'établissement.

Remarque(s) :

- ✓ Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le [site du lycée](#) et le déposer au lycée selon le calendrier précisé ci-dessus ou le transmettre par mail à gracq.inscription@ac-nantes.fr
- ✓ Si votre enfant est affecté en 2nde **ASSP** ou en 1^{ère} **ASSP** au lycée Julien Gracq, les inscriptions se feront uniquement au lycée, en présence de l'élève, pour l'essayage des tenues professionnelles.

La circulaire académique précise que "les élèves et leurs représentants légaux peuvent procéder à l'inscription dans l'établissement d'accueil jusqu'à une semaine après la réception de la notification d'affectation. Sans réponse de leur part à cette date, la place peut être proposée à un autre élève".

L'équipe éducative vous remercie de la confiance que vous lui témoignez. Nous ferons tout pour que votre enfant profite au maximum des possibilités offertes par le lycée et qu'il en tire le meilleur parti.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le proviseur

Eric GUERINEAU

Constitution du dossier

Composition du dossier :

- La fiche de renseignements
- La fiche pédagogique
- Le document « Section Euro au lycée Julien GRACQ »
- La fiche d'aide à la scolarité, aménagements d'examens
- La fiche droit d'utilisation d'image et autorisation de diffusion
- Le service restauration du lycée
- Le service hébergement – Admission annuelle en internat
- La fiche d'urgence
- La fiche Information et adhésion Maison Des Lycéens (MDL)
- La fiche Information Association des anciens élèves du lycée Julien GRACQ

Information(s) :

- ✓ bourses nationales : À la rentrée 2024, les bourses de lycée pourront être attribuées automatiquement aux foyers éligibles, avec l'examen automatique du droit à la bourse. Cf. site du lycée Julien GRACQ : <https://julien-gracq.paysdelaloire.e-lyco.fr/actualite/bourses-de-lycee-nouveaute/>
- ✓ Si votre enfant souhaite **être interne** lors de la prochaine rentrée scolaire, vous avez la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site e-lyco du Lycée Julien GRACQ <https://julien-gracq.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Adhésions facultatives :

- 1 chèque de 8 € : participation aux activités de la Maison Des Lycéens (à l'ordre de la MDL – avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos)
- Si l'élève souhaite participer aux activités sportives (UNSS, horaires aménagés), il devra souscrire une adhésion à l'Association Sportive du Lycée
- Adhésion e-pass Région Pays de La Loire – Adhésion en ligne début septembre

Précision : Trois certificats de scolarité seront donnés aux élèves deuxième quinzaine de septembre

Ce dossier sera à retourner dûment complété avant **le 3 juillet 2024 au plus tard.**

Documents à remettre le jour de l'inscription :

- La **fiche de renseignements « SIECLE »** à compléter avec la plus grande attention
N'oubliez pas de préciser : n° de portable et adresse électronique de l'élève
L'adresse électronique du responsable financier doit être impérativement complétée.
- La **fiche pédagogique**
- La **fiche d'aide à la scolarité, aménagements d'examens, si nécessaire**
- La **photocopie du livret de famille** (pages des parents et du futur élève)
En cas de divorce ou de séparation, la photocopie de l'extrait de jugement concernant la garde des enfants
- L'**autorisation du droit d'utilisation d'image et de diffusion**
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** : *indiquer au verso le nom et prénom de l'élève et le niveau*
- Pour les **demi-pensionnaires à la carte**, un **chèque de 45 €** à l'ordre de l'agent comptable du lycée Julien Gracq - avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos
- Pour les **internes**, la **fiche admission à l'internat**
- La **fiche d'urgence**
- La **photocopie** des pages de **vaccinations** (carnet de santé)
- L'**attestation d'assurance scolaire** à remettre lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée
- La **fiche d'adhésion MDL**, accompagné du chèque de 8 € à l'ordre de la MDL – avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos
- Une **photo d'identité** pour la carte « Vie scolaire » avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _/ _/ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune*** :Pays* : @ **Courriel** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous **Vous-même :****Nom de famille* (1) :****Nom d'usage (2) :****Prénom 1* (3) :** **Prénom 2 :** **Prénom 3 :****Date de naissance* :** _ / _ / _ _ **Pays de naissance* :****Département de naissance* (4) :** _ _ _ **Commune de naissance* (4) :****Votre concubin(e) :**

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : **Civilité*** : Mme M. **Nom d'usage (2) :****Prénom 1* (3) :** **Prénom 2 :** **Prénom 3 :****Date de naissance* :** _ / _ / _ _ **Pays de naissance* :****Département de naissance* (4) :** _ _ _ **Commune de naissance* (4) :**(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ / _ / _ _**Signature :**



Nom :

Prénom :

☎ portable élève :

Fiche pédagogique - 1^{ère} G.T.

Filière demandée : **Première Générale**

Pour les enseignements de spécialité, cochez 3 cases :

- Arts Plastiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanité, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais Monde Contemporain
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre

Langues vivantes :

LVA

- Anglais
- Allemand
- Espagnol

LVB

- Anglais
- Allemand
- Espagnol

Autre langue dispensée par le CNED :

Option(s) ou dispositif(s) facultatif(s) :

- Section européenne Espagnol / Sciences économiques et sociales

Filière demandée : **Première ST2S**

Langues vivantes : Anglais LV1 et Allemand LV2
 ou Anglais LV1 et Espagnol LV2

Autre langue dispensée par le CNED :



Horaire aménagé pratique sportive

- Football
- Basket

Sous réserve des places disponibles et de l'organisation des enseignements : un seul sport au choix et à condition de ne pas avoir choisi d'option facultative.

Attention : Toute inscription à un enseignement facultatif ou horaire aménagé pratique sportive vaut engagement de l'élève pour l'année scolaire complète.



Lycée Julien Gracq

Section européenne

Espagnol / Sciences économiques et sociales



Présentation générale :

❖ Coursus

La section européenne est un enseignement facultatif sur 3 ans qui s'appuie sur une langue étrangère, l'Espagnol, ainsi qu'une discipline non-linguistique (DNL), les Sciences économiques et sociales. C'est l'opportunité d'une plus grande ouverture linguistique et culturelle pour les élèves.

❖ Durée :

La Section implique un volume horaire de deux heures supplémentaires par semaine :

- 1 heure additionnelle d'espagnol dans un but d'approfondissement culturel et linguistique, en interaction avec le professeur de DNL
- 1 heure additionnelle de Sciences économiques et sociales enseignée au moins en partie en espagnol par un professeur habilité

❖ Mention « Section européenne »

La scolarité dans la section européenne permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique afin d'obtenir une indication « Section européenne Espagnol ». Cette mention est reconnue au niveau européen et pourra être valorisée dans la poursuite d'études par le biais de Parcoursup.

L'obtention de la mention est conditionnée par :

- L'obtention d'une note égale ou supérieur à 12 sur 20 à l'évaluation de contrôle continu en Espagnol
- L'obtention d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue sur un objet d'étude lié au programme de DNL.

Objectifs :

- Approfondir les compétences de l'élève en langue espagnole
- Enrichir les connaissances de l'élève concernant la culture hispanique (Espagne et Amérique Latine)
- Renforcer l'acquisition des compétences propres aux sciences économiques et sociales (raisonnement écrit et oral, étude de données, esprit critique etc.)
- Permettre la transversalité de l'enseignement entre une discipline linguistique et non linguistique
- Ouvrir de nouveaux horizons en matière de poursuite d'études et de débouchés professionnels

Programme et pédagogie :

❖ Modalités d'enseignement

Ce cursus s'organise autour d'une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique d'Espagnol et le professeur de SES. Une progression commune est définie afin de croiser le programme d'Espagnol et de SES pour chaque niveau.

La Section européenne est l'occasion de diversifier les méthodes et supports pédagogiques : études de cas, débats, suivi d'actualités, études d'œuvres culturelles, travaux de groupes, exposés, projets spécifiques etc. Elle sera également l'occasion de mettre en place des projets variés avec des partenaires et établissements étrangers. Dans ce cadre, un voyage scolaire favorisera la découverte de la culture espagnole.

❖ Organisation du programme en Seconde

L'année de seconde en Section européenne sera articulée autour de trois axes thématiques :



Axe : Vivre ensemble

Cet axe se rapporte au thème « Représentation de soi et rapport à autrui » du programme d'espagnol et au thème « Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? » de Sciences économiques et sociales. Au cours de ce thème, nous aborderons la construction de l'individu au sein d'un collectif afin d'analyser les processus et enjeux associés. On pourra notamment s'intéresser à des sujets tels que le harcèlement ou les modes qui sont importants lors de la période adolescente.

Axe : Univers professionnels

Cet axe se rapporte au thème « Les univers professionnels, le monde du travail » du programme d'espagnol et aux thèmes « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? » et « Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ? » de Sciences économiques et sociales. Cet axe sera l'occasion de réfléchir sur la diversité des univers professionnels et leurs caractéristiques (accessibilité, conditions de travail, rémunération..) et pourra alimenter la réflexion des élèves autour de leur projet d'orientation.

Axe : Préservation de l'environnement

Cet axe se rapporte au thème « Sauver la planète, penser les futurs possibles » du programme d'espagnol et au thème « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? » de Sciences économiques et sociales. Il sera question des enjeux écologiques de nos modes de vie actuelle et des solutions éventuelles qui peuvent être proposées. Cette préoccupation est au cœur du projet de l'établissement et pourra donner lieu à des projets variés.



Nom : Prénom :
☎ portable élève : Portable du représentant légal :
@ courriel élève : @

Aide à la scolarité, aménagements des examens

Madame, Monsieur,

Afin d'accorder la meilleure aide à la scolarité de votre enfant nous aurions besoin de savoir dès son inscription, s'il bénéficie d'accompagnements particuliers dans sa scolarité.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Votre enfant a bénéficié, au collège ou dans son lycée d'origine, **d'aménagements d'examen**
(Joindre les mesures d'aménagements d'examen obtenus)
- Votre enfant bénéficie d'un **projet personnalisé de scolarisation (PPS)**
(Joindre le PPS avec les conclusions de la dernière équipe de suivi de scolarisation)
- Votre enfant bénéficie d'un **plan d'accompagnement personnalisé (PAP)**
(Joindre le PAP : avis médical et adaptations pédagogiques)
- Votre enfant bénéficie d'un **projet d'accueil individualisé (PAI)** ayant des conséquences sur le suivi de la scolarité
(Joindre le PAI)
- Votre enfant est reconnu comme étant un **enfant allophone nouvellement arrivé (EANA)**
- Vous n'avez fait aucune démarche mais vous souhaiteriez que des aménagements soient mis en place.

➤ Quels aménagements :
.....
.....
.....
.....



Nom : Prénom :

☎ portable élève : Portable du représentant légal :

@ courriel élève : @

Utilisation d'image(s) et Autorisation de diffusion

Utilisation d'image (et enregistrements audio)

J'autorise l'établissement

- Je n'autorise pas l'établissement sauf photos d'identification pour raisons de service
- à photographier ou filmer l'élève, dans le cadre scolaire au cours d'activités pédagogiques, éducatives et récréatives, à des fins informatives, ne portant pas atteinte à sa personne.
 - à reproduire et à diffuser ces photographies ou ces enregistrements sans contrepartie financière pour fiche de présentation d'une classe, trombinoscope, document de présentation d'une activité scolaire ou périscolaire, journal, site internet, CD, DVD, Instagram

Signature du(es) représentant(s) légal(aux)
(ou de l'élève s'il est majeur)

.....

Création (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

J'autorise l'enseignant responsable du projet

- Je n'autorise pas l'enseignant responsable du projet
- à utiliser sans contrepartie financière les créations de l'élève et pour la durée des droits d'auteur à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour diffusion sur tous supports numériques à destination des familles des élèves, des personnels de l'Education Nationale, diffusion sur Internet, représentation sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle.

« Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élève est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai du droit de retrait sur simple demande, si je le juge utile. L'image (photographie ou film) ou la création ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages. Ces renseignements ne concernent que l'année scolaire mentionnée dans l'en tête et pour la durée de vie des droits d'auteur ».

Signature du(es) représentant(s) légal(aux)
(ou de l'élève s'il est majeur)



**ACADÉMIE
DE NANTES**

Liberté
Egalité
Fraternité

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/Lycée J. GRACQ)

Affaire suivie par :

Eric GUERINEAU,
Provisieur



Financé par
l'Union européenne

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Parents d'élèves du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 mai 2024

Objet : Service restauration du lycée Julien GRACQ

Madame, Monsieur,

Le service de restauration est accessible à tous les élèves disposant d'une carte de restauration créditée.

La carte est distribuée gratuitement aux nouveaux élèves et est valable durant toute la scolarité. Elle doit être conservée à la fin de l'année scolaire et rendue uniquement si l'élève quitte définitivement l'établissement.

En cas de perte ou de casse elle est remplacée pour un coût de **7,50 €**.

Les élèves internes disposent d'un forfait pour l'accès à la restauration.

Les élèves non internes doivent créditer au préalable leur carte, selon un montant au choix :

- par carte bancaire en ligne ou directement à la borne de rechargement,
- par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée public de Beaupréau) directement à la borne de rechargement,
- par virement,
- par espèces au service intendance de l'administration,

La carte créditée permet aux élèves de bénéficier du service de restauration :

- Repas midi : **4,50 €** (tarif 2024)
- Petit déjeuner : **1,15 €**

NB : A réception des éventuelles notifications de bourses, tout ou partie de celles-ci peuvent être créditées sur la carte de restauration à réception d'un écrit du responsable financier le stipulant expressément.

L'absence de crédit sur la carte, la non-présentation de carte ou la non-réservation sont tolérées pour un repas. Dans ces cas, les élèves déjeuneront en fin de service. Au-delà l'élève ne sera pas admis au service de restauration.

Pour pouvoir déjeuner les élèves doivent réserver leur repas la veille après 15h00 ou le jour-même jusqu'à 10h30.

NB : Le prix du repas est débité au passage au self et non à la réservation.

Les sommes créditées sur les cartes se conservent d'une année sur l'autre. Remboursement en cas de départ de l'élève.

Un chèque d'un minimum de 45 € (à l'ordre de l'agent comptable du lycée public de Beaupréau) est à fournir au moment de l'inscription pour créditer la carte de l'élève et permettre son déjeuner dès le jour de la rentrée.

Le service de restauration du lycée Julien GRACQ est engagé dans une restauration durable et de qualité et propose des produits issus des circuits de proximité et/ou biologiques.

Le proviseur

Eric GUERINEAU





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-
MAUGES

 : 02 41 63 96 62

 : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/Lycée J. GRACQ)

Affaire suivie par :
Eric GUERINEAU,
Proviseur

Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Parents d'élèves du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 mai 2024

Objet : Admission annuelle en internat - Année scolaire 2024/2025

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire une demande d'admission à l'internat du lycée Julien GRACQ de Beaupréau. La capacité d'accueil est de 80 internes.

Un regard particulier doit être porté sur la répartition garçons / filles.

Aussi, nous avons défini des critères d'admission :

1/ Critère géographique

- Eloignement géographique, mesuré en temps de transport et en km,
- Affectation dans une filière rare (ASSP, ST2S),
- Pas ou peu d'accès au transport scolaire.

2/ Critère médico-social : Conditions de vie peu propices au travail

3/ Critère familial

- Manque de disponibilité des parents,
- Difficultés d'encadrement éducatif ou situation conflictuelle (famille monoparentale, garde alternée, horaires de travail décalés).

Afin de répondre au mieux à votre demande, nous vous remercions de bien vouloir compléter le document ci-dessous (p 2).

Les élèves admis à l'internat, devront se munir :

Trousseau des élèves internes - Pour lit une personne (1,90 × 0,90 m) :

- Alèse
- Couette et housse de couette
- Drap housse
- Oreiller et taie
- Draps de bain
- Nécessaire de toilette

Soucieux de la réussite éducative de votre enfant et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le proviseur

Eric GUERINEAU



Admission en internat

Année 2024/2025

NOM			Sexe : M ou F		
Prénom			Interne en 2023/2024 :		
Né(e) le			<input type="checkbox"/> Oui		
Adresse			<input type="checkbox"/> Non		
Code Postal			Boursier :		
Commune déléguée			<input type="checkbox"/> Oui		
Commune			<input type="checkbox"/> Non		
Classe (préciser la section ou la filière)					
2nde GT	1ère Générale	Term. Générale			
	1ère ST2S	Term ST2S			
2nde Pro ASSP	1ère Pro ASSP	Term Pro ASSP			

REPRESENTANT LEGAL 1

Nom Prénom Lien de parenté

Adresse :

Commune déléguée : C. Postal Commune :

☎ Domicile ☎ Travail ☎ Mobile

Courriel :

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom Prénom Lien de parenté

Adresse :

Commune déléguée : C. Postal Commune :

☎ Domicile ☎ Travail ☎ Mobile

Courriel :

Motif de la demande

L'élève est à l'origine de la demande d'internat : Oui Non

Critère géographique

- Distance entre la commune de résidence et le lycée : km
- Horaires transports scolaires : Heure départ
Heure d'arrivée
- Distance entre le domicile et le point d'arrêt du bus (en temps ou distance)

Critère médico-social :

.....

.....

Critère familial :

.....

.....

Pour les deux derniers critères, joindre une lettre de motivation ou un document émanant d'un professionnel du secteur médical ou social.



Lycée Julien GRACQ
Route de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ 02 41 63 96 62 –

Adresse mail : 0492430a@ac-nantes.fr - Site internet : <http://beaupreau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Fiche d'urgence a l'intention des parents *

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Régime pour cette année : interne externe demi-pensionnaire

Etablissement précédent :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° de sécurité sociale et adresse du centre
.....

N° de contrat de l'assurance scolaire et adresse
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père :N° Portable :

3. N° du travail de la mère : N° Portable :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Pour les internes, en cas d'impossibilité de contacter la famille (ou le responsable légal) il pourra être engagé des moyens de transports à la charge des parents.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(merci de fournir une copie de l'ensemble des vaccinations)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) **
.....
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

P.A.I (pour des problèmes de santé chroniques, intolérances alimentaires, allergies) oui non

P.A.P (pour des difficultés durables dans les apprentissages scolaires) oui non

Signature des parents ou du représentant légal

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

**Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



ADHESION à la MDL

C'est une ASSOCIATION LOI 1901 à but non lucratif qui selon ses statuts a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

Nous vous encourageons à nous rejoindre dans l'association : la cotisation annuelle a été fixée dans les statuts à 8 euros.

Cotiser c'est aussi faire preuve de citoyenneté et de solidarité. C'est être partenaire de tout ce qui se fait au lycée en dehors des cours.

La MDL est gérée par un bureau d'élèves composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire et leurs adjoints.

Etre adhérents permet :

▶ L'accès aux salles du foyer.



▶ De participer à des ateliers : en 2023/2024, des ateliers mis en place pour les externes et les internes tels que : manga, danse, peinture



▶ L'achat de matériels, jeux de société, instruments de musique (batterie, synthé)
▶ D'organiser des temps forts : sorties Cholet Basket, patinoire, piscine, des midis conviviaux,

un bal de fin d'année déguisé.



▶ De bénéficier d'une aide financière pour les voyages scolaires.
▶ De bénéficier de tarifs préférentiels : achat de photos, entrée lors des soirées, concert, ...

Nos recettes sont essentiellement constituées par : La cotisation des adhérents, les ventes diverses réalisées dans l'année.

Afin de nous permettre de vous informer de toute l'actualité des activités de la MDL, nous vous proposons de vous envoyer des SMS, c'est pourquoi nous vous demandons votre numéro de portable. Sinon consultez régulièrement e-lyco.et l'insta du lycée.

Le bureau de la MDL

ADHESION à la MDL

2024/2025

Nom :

Prénom :

Classe :

Adresse mail :@.....

N° de portable :

souhaite adhérer à la MDL (ci-joint la somme de 8 euros)

Paiement : Chèque Espèces

ne souhaite pas adhérer à la MDL

propose d'animer un club ou de faire découvrir une activité :

.....

AUTORISATION DE LA DIFFUSION DE PHOTOS

Dans le cadre des activités proposées par la Maison Des Lycéens, nous pouvons être amenés à prendre des photos afin d'illustrer les articles publiés sur e-lyco ou pour exposer les projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté que nous organisons. La promotion de ces évènements permet également de vous faire découvrir nos activités et de mettre en avant les productions des élèves (dans le cadre des clubs par exemple).

De même, afin de mettre en avant certains évènements et promouvoir les efforts des élèves des articles (avec photos) peuvent paraître dans la presse.

Si vous ne souhaitez pas que la photo de votre enfant paraisse sur le site, ou dans la presse, il devra s'éloigner du groupe lors des prises de vue par les bénévoles de l'association et lui signifier votre refus.

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de l'élève

Autorise

N'autorise pas

L'utilisation et la diffusion des photos réalisées dans le cadre des activités organisées par la MDL

Fait à Le

Signature



Association des anciens élèves du lycée Julien Gracq

Plusieurs élèves de promotions et d'années différentes se sont regroupés afin de créer cette association.

L'objectif est de conseiller les élèves du lycée en tant qu'ancien élève sur l'orientation.

Cette année, l'association a pu mettre en place **une plateforme de mise en lien entre élèves et anciens**, disponible sur le site internet du lycée.

A venir:

- Soirée de rencontre
- Tutorat Parcoursup
- Réunion d'information pour les élèves et équipes encadrantes
- Recueil des besoins des élèves



aejulienfracq@gmail.com



[@ancienselevesjuliengracq](https://www.instagram.com/ancienselevesjuliengracq)